

On ne peut pas créer d'entreprises sans agent de développement !

La création d'activités en espace rural est rendue possible grâce à la synergie entre créateurs, accompagnateurs à la création d'entreprises mais aussi des acteurs incontournables que sont élus, habitants... et agent de développement. Ce dernier n'en est-il pas la cheville ouvrière ?

Deux agents de développement travaillant au sein d'une association pour l'un et d'une collectivité locale pour l'autre témoignent de leur mission d'émergence à la création d'entreprises, de services et d'emplois dans le Sud Isère et le Beaujolais Vert. Toutes deux ont une mission (parmi d'autres !) de repérage de possibilités d'activités pour ensuite accompagner la concrétisation de projets d'entreprises solides. Pour ce faire, elles travaillent avec une diversité d'acteurs ciblée en fonction des projets.

Résultats :

- Des emplois créés, de nouvelles activités qui répondent à des besoins locaux, qui se maintiennent grâce à la recherche de compléments d'activités.
- Des agents de développement qui connaissent bien leur zone d'intervention, qui sont réactifs, en veille sur des opportunités d'emplois...
- Des agents de développement qui construisent des partenariats efficaces.

Points d'intérêts :

- Des créations d'activités qui n'auraient pas été effectives sans une démarche proactive et ancrée dans la durée.
- Des offres d'activités construites, adaptées aux spécificités de la zone.
- Une action d'émergence ciblée sur du développement local complémentaire à celle de l'accompagnement à la création d'entreprises.
- Des acteurs locaux sensibilisés à l'accueil d'actifs.

Enseignements :

- La nécessité pour certaines zones d'avoir un agent de développement missionné sur la construction d'offres d'activités et professionnalisé.
- Une mission positionnée en amont de la création, transversale qui pâtit parfois d'un manque de « visibilité » et de lisibilité.
- Une difficulté à financer ce type de poste dans le long terme et des montages financiers complexes.

Forum 12 Ingénierie et création d'activités

Mots clés :

Agent de développement
Création d'activités
Acteurs

Territoire concerné et financements obtenus :

Association ARDEAR (38)

Catherine Van Ee-Dulong

- 2008-2011 :
FSE : 50 % - PSADER : 50 %
- A partir de 2012 :
communautés de communes
(possibilité de subventions
PSADER à partir de juillet)

Beaujolais Vert (69)

Edith Tavernier

- Appel à projet Massif Central
(FEDER, Etat, Région Rhône-
Alpe sur l'enveloppe
CDDRA) : 70 %
- Département du Rhône : 10 %
- Maison de l'Emploi et de la
Formation : 10 %
- Communautés de
communes : 10 %

Pour en savoir plus, contactez :

Aurélie Braillon - Plate-Forme régionale développement rural
construction.activite@caprural.org - 04 75 61 01 26

Rédacteur de la fiche :

Aurélie Braillon

Dernière mise à jour :

9 octobre 2012